



HAL
open science

Licence professionnelle Innovation et développement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Innovation et développement. 2011, Université de Nantes. hceres-02037991

HAL Id: hceres-02037991

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037991v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002360

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Innovation et développement

Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des techniciens capables de couvrir l'ensemble des démarches de création et de gestion d'un projet sur tout son cycle de vie (rédaction du cahier des charges, prototypage, industrialisation). Les métiers visés sont : technicien service de maintenance, technicien bureau d'études, technicien recherche et développement.

Cette spécialité, portée par l'IUT de Saint-Nazaire, ouverte en 2001, fait suite à un diplôme universitaire créé en 1994. Etant donné son caractère transversal, elle se positionne clairement entre les DUT du secteur secondaire et les formations des filières « Sciences et techniques ». Deux licences professionnelles similaires ont été créées sur Nantes et Cholet mais avec un fonctionnement différent.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	97 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	51 %
Pourcentage de diplômés en emploi :	
enquêtes internes (à 6 mois)	86 % - 92 %
enquêtes nationales (promotion 2006)	76 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité présente un aspect original au travers du stage qui consiste à réaliser des projets proposés par les entreprises dans le cadre de contrats de transfert de technologie avec engagement de moyen et/ou de résultat, au sein d'une plateforme technologique de créativité industrielle (PFTCI), avec une organisation de bureau d'études et des ateliers de réalisation des prototypes. La formation répond à la demande de responsables « Recherche et développement » de niveau II, capables de développer des produits au sein des PME/PMI sous-traitantes de la région nazairienne. Le nombre de projets proposés par les entreprises, les dépôts de brevet, l'embauche des diplômés sont autant de preuves de la pertinence et de la qualité de cette spécialité qui forme des professionnels de l'innovation et du développement des entreprises. Le dossier reste léger sur certains points comme son positionnement dans l'offre de formation, l'apport des compétences locales, les partenariats... autant d'éléments qui permettraient d'analyser sa place dans le contexte régional.

Un des points faibles de la spécialité réside dans la chute des dossiers de candidatures (diminués de moitié ces dix dernières années) : l'ouverture de formations analogues sur la région pénalise son attractivité. Cependant, son taux de pression affiche encore des valeurs comprises entre quatre et cinq ; ce qui lui permet d'obtenir des effectifs constants. Les étudiants recrutés proviennent majoritairement de BTS et dans une moindre proportion, de DUT. Le public issu de L2 n'est pas du tout représenté nonobstant la présence de filières « Licences » sur le site de Saint-Nazaire. Cette spécialité est proposée uniquement en formation initiale avec quelques inscriptions isolées en formation continue (VAE), l'alternance n'est pas proposée pour conserver le travail en équipe pluridisciplinaire.

Le suivi interne des diplômés (avec un taux de réponse conséquent entre 2007 et 2009) donne un taux d'insertion professionnelle très satisfaisant compris entre 86 % et 92 % : les emplois répertoriés sont en adéquation avec le contenu de la formation. Les enquêtes internes ne fournissent pas la durée moyenne de recherche et ne précise pas le bassin d'emploi, informations importantes pour connaître l'impact de cette spécialité dans le contexte régional et national. Les poursuites d'études restent dans une proportion acceptable pour une licence professionnelle.

A l'exception de la collaboration avec l'institut national de la propriété industrielle, il n'existe pas de partenariats formalisés. Le dossier ne donne aucune explication sur l'implication des professionnels mais elle semble effective dans les enseignements (à hauteur de 51 % du volume horaire global), dans les stages et dans les jurys. Le conseil de perfectionnement n'a pas été mis en place mais les acteurs sont à l'écoute des étudiants et des professionnels au travers des évaluations des enseignements et des échanges avec la profession. L'auto-évaluation résume les éléments du dossier mais ne met pas en avant les points forts et faibles de la spécialité.

Enfin, l'équipe pédagogique présente une répartition équilibrée entre enseignants et professionnels, mais il est tout de même regretté la faible représentativité des enseignants-chercheurs qui sont au nombre de trois.

- Points forts :
 - L'originalité du projet tuteuré et du stage.
 - La bonne insertion professionnelle.
 - La forte implication professionnelle dans les enseignements.
 - Une équipe à l'écoute des professionnels et des étudiants.

- Points faibles :
 - Des candidatures en baisse.
 - Un dossier présentant des lacunes.
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Peu d'étudiants issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, en particulier des enseignants des filières générales, qui pourront contribuer au rayonnement de cette spécialité parmi le public de L2. Etant donné la présence de licences générales sur le site de Saint-Nazaire, la création de passerelles doit être envisagée pour dynamiser une sortie professionnalisante de ces filières.

Le suivi des diplômés devrait donner une réponse non seulement sur le taux d'insertion professionnelle mais aussi, sur la durée de recherche d'emploi, sur la localisation des entreprises qui embauchent, sur les connaissances utilisées... Toutes ces informations constitueront un bon outil de pilotage, en particulier pour le conseil de perfectionnement qu'il faut mettre en place rapidement.